

et de Montréal. Cette classe est très nombreuse, et forme, d'après les réponses du clergé pour le district de Montréal, les deux tiers, et à Québec plus de la moitié de l'émigration. Cause d'émigration.—L'état précaire du commerce et de l'industrie dans ces deux villes depuis quelques années,—le manque de manufactures pour employer les ouvriers ci-devant occupés dans les chantiers,—l'élévation des gages aux Etats-Unis et leur diminution ici,—le manque des travaux publics que réclament impérieusement les besoins du Bas-Canada, et qui donneraient de l'emploi. Sort à l'étranger.—Ils se procurent de l'ouvrage dans les travaux publics; les canaux, et les chemins de fer aux Etats-Unis, dans les chantiers du Maine et dans les manufactures de l'état de Vermont. Leurs salaires sont assez élevés, mais les dépenses sont assez considérables pour qu'ils mettent rarement de l'argent de côté. Beaucoup reviennent, un très petit nombre avec de l'argent.—Quelques-uns, d'après les témoignages recueillis par votre comité, réussissent, s'établissent assez honnêtement, soit comme ouvriers dans les villes, soit en achetant des terres dans l'Ouest avec le produit de leurs épargnes. Malheureusement le plus grand nombre tombe dans une condition sociale inférieure à celle qu'ils occupaient au Canada, et périssent souvent dans la vice et la misère. Presque toutes les familles canadiennes que l'on rencontre dans les Etats du Maine, de Vermont et de New-York, sont très pauvres.

(A continuer)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 30 NOVEMBRE, 1849.

Revue Européenne.

La maille du 10 est arrivée mardi. Les nouvelles ont peu d'intérêt. En Angleterre la presse continue à s'occuper de l'annexion, et on y paraît convaincu que les Canadiens Français et les Haut-Canadiens seront opposés à une rupture avec l'Angleterre.—Un de ces journaux, dit que le nouveau ministre d'Angleterre aux Etats-Unis (Sir Henry Bulwer) avait instruction de connaître quel encouragement les Etats-Unis donnaient aux habitants du Canada au cas d'une rupture avec l'Angleterre, et aussi de résister à toute tentative d'intervention du Gouvernement des Etats-Unis dans les affaires du Nicaragua.

Sir James Ross et Sir John Richardson envoyés à la recherche de Sir John Franklin, étaient arrivés à Londres, de retour des régions arctiques. Leur voyage a été infructueux, quoiqu'ils conservent l'espoir de retrouver l'interlope Sir John Franklin. Ils n'ont en aucune nouvelles de Sir John ou de ses vaisseaux.

Nous apprenons de l'Italie que Sa Sainteté se propose de rentrer à Rome, ce qui se ferait d'accord avec le Gouvernement Français qui aurait mis, à cette fin, un bâtiment à la disposition de Sa Sainteté.

Le différend entre la Russie et La Porte paraît être arrangé en ce sens que la Turquie s'oblige à interner et à surveiller ceux des réfugiés Hongrois qui ne voudraient pas retourner dans leur patrie. Ce qui reste à régler est la question de savoir qui des deux gouvernements paiera les frais de surveillance.

Des lettres de Malte annoncent que le célèbre chef Hongrois Louis Kossuth, était à bord du Sultan, en route pour l'Angleterre où il se retire. Il était attendu vers le 6. On se préparait à le recevoir comme un grand personnage digne de la plus belle réception.

En France, le nouveau ministère, ne rencontrait pas l'appui de la majorité de l'Assemblée. Les grands partis sont indécis, ils paraissent ne vouloir plus suivre leurs chefs. De grands évènements semblent se préparer, et se terminer par quelque nouveau Coup d'Etat.

FRANCE.

—Nous apprenons d'une source certaine que le Pape a manifesté à M. de Rayneval la plus grande satisfaction du vote de l'Assemblée sur les affaires d'Italie.

—Nous avons annoncé que le Souverain Pontife avait manifesté ces jours derniers la pensée d'un prochain retour dans ses Etats. Cette nouvelle se trouve aujourd'hui confirmée par une correspondance de Naples, en date du 30 octobre. Voici ce qu'on y lit: "Les nouvelles de Paris, arrivées hier par la voie de Toulon, ont apporté ici le

résultat de la discussion des affaires de Rome, et ne sont pas sans avoir causé une vive impression. A Portici, la satisfaction a été grande. Il n'en faut d'autres preuves que les bruits favorables qui ont été répandus immédiatement et que des renseignements plus précis viennent confirmer ce matin.

"On est décidé à activer la promulgation des lois organiques annoncées dans le motu proprio, et à étendre les limites trop restreintes de l'amnistie. Le Saint-Père est parti ce matin pour Bénévent, où il passera quelques jours. Il y est, en allant ainsi chez lui, comme il le dit lui-même, témoin de son désir de rentrer bientôt à Rome. Il considère le dernier vote de l'Assemblée législative comme rendant son retour possible au Vatican et comme lui imposant même le devoir de ne pas rester plus longtemps éloigné à s'occuper sérieusement de son départ définitif pour Rome aussitôt après son retour de Bénévent."

ITALIE.

—Le 29 a été publié à Rome l'ordre du jour qui dit le commandement des troupes romaines au général français.

—Une députation composée de cinq membres de la municipalité de Rome, de trois membres de la chambre de commerce et de quelques ecclésiastiques, est partie le 24 pour Portici, avec la mission d'aller supplier le Souverain-Pontife de rentrer dans ses Etats.

On écrit de Vienne, 28 octobre:

"Hier, il a été décidé, dans le conseil des ministres, que la peine de mort ne serait plus appliquée en Hongrie aux auteurs des délits purement politiques. Un courrier a porté cette nouvelle en toute hâte à Pesth.

Nous commençons aujourd'hui, la publication du "rapport du Comité Spécial de l'Assemblée Législative, nommé pour s'enquérir des causes, et de l'importance de l'émigration qui a lieu tous les ans du Bas-Canada vers les Etats-Unis." Dissimuler, répandre et faire circuler ce rapport dans tout le pays, de manière à ce qu'il soit connu, lu et médité par les classes de notre population qui en font le sujet, est un acte de bienfaisance patriotique que nous remplissons, et que la presse Française de ce pays se fera gloire aussi de faire dans l'intérêt du peuple. Nous disons dans l'intérêt du peuple, puisqu'il est évident que ce rapport instruit ceux de nos compatriotes qui laissent le pays, pour la terre étrangère, leur faisant connaître le sort misérable qui les y attend, les travaux durs et pénibles qu'ils auront à exécuter afin de procurer la subsistance seule, travaux qui épuisent leurs forces et ruinent leurs santé; qu'il indique les déceptions inévitables, et l'état mercenaire qui attendent ces émigrés. A ce triste tableau de misère, déployé à leurs yeux, et soumis à leur réflexion, n'est-il pas raisonnable de croire que cette émigration cessera, momentanément du moins, puisque ce rapport fait apercevoir en même temps, une voie nouvelle, une espérance prochaine, dans la colonisation des terres publiques, à la main des émigrés Canadiens, et un moyen d'existence plus assuré, meilleur que celui que leur imagination se plaît à faire de celui qu'il espèrent trouver en s'exilant aux Etats-Unis? Afin de porter la conviction la plus profonde chez les plus déterminés et détruire ce fatal entraînement à l'émigration, nous publierons aussi, les parties les plus saillantes des témoignages des intéressés donné devant ce comité spécial, par des personnes qui ont fréquentées les Etats où se trouvent nos malheureux compatriotes, et qui décrivent leur position sociale si déplorable, leur misère et leur dégradation. Après avoir examiné ce tableau qui n'est assurément pas chargé, quel est celui, qui étant déterminé à laisser la patrie, voudrait se risquer à le faire, avec encore la perspective, l'espérance et l'assurance, presque positive d'obtenir des terres propres à la culture, et à assurer le bien-être de la famille. Le but que nous nous proposons est évident, et nous osons espérer qu'après la lecture de ce rapport, et des témoignages, tout Canadien influent se hâtera et se fera un devoir de les faire connaître, de les circuler même, afin que la vérité se faisant jour sur les idées fausses de prospérité à obtenir aux Etats-Unis, le peuple, le bon et brave peuple Canadien, repousse toute idée de départ, et apprenne que pour lui, le bonheur et la prospérité se trouvent en Canada, dans son courage, son énergie, sa patience, et dans l'espérance d'une amélioration prochaine dans les moyens d'acquiescer et posséder les terres publiques.

Propagation de la foi.

Les recettes de l'Association pour la propagation de la Foi de l'an 1848 ont été fort inférieures à celles de l'année précédente, et les circonstances n'expliquent que trop cette diminution: on se félicite toutefois et on bénit le ciel de ce qu'elle n'a pas été plus considérable. Voici le total des aumônes reçues, avec les noms des différentes contrées qui prennent part à cette bonne œuvre: France, 1,773,485 fr. 60 c. Etats sardes, 205,724 fr. 93 c. Belgique, 165,679 fr. 71 c. Prusse, 134,063 fr. 58 c. Iles-Britanniques, 113,043 fr. 75. Pays-Bas, 85,539 fr. 64 c. Amérique du Nord, 49,798 fr. 58. Toscane, 47,848 fr. 29. Allemagne, 46,831 fr. 01 c. Suisse, 36,588 fr. 47 c. Deux-Siciles,

33,162 fr. 50. Portugal, 28,354 fr. 87. Royaume lombard-vénitien, 18,428 fr. 21. Modène, 15,618 fr. 18. Amérique du Sud, 14,908 fr. 75. Malte, 12,326 fr. 47. Parme, 9,749 fr. 30. Espagne, 7,467 fr. 97. Levant, 4,436 fr. 23. Empire birman, 657 fr. 35. Grèce, 325 fr. 55. Diverses contrées du nord de l'Europe, 672 fr. 75. —Le total des recettes pour 1848 est de 2,545,691 fr. 59 c. Voici, parmi toutes les contrées, les dix diocèses qui ont produit les plus fortes sommes: Lyon, 142,072 fr. 75. Cologne, 75,831 fr. 83. Cambrai, 72,324 fr. 53. Nantes, 67,230 fr. 50. Paris, 65,958 fr. 55. Rennes, 58,803 fr. 60. Turin, 56,766 fr. 77. Le Mans, 56,57 fr. 20. Toulouse, 47,485 fr. 20. Strasbourg, 41,693 fr. 30.

NOBLE TRAIT DE COURAGE.—Mardi dernier, une jeune femme de Près-de-ville était allée avec une autre femme puiser de l'eau sur le bord d'un quai, au moyen d'un sceau, attaché au bout d'une corde: elle perdit l'équilibre en retirant le sceau, et tomba du haut du quai dans l'eau, qui en cet endroit a plusieurs brasses de profondeur. Elle reparait bientôt à la surface de l'eau, mais ne voyant pas ou ne pouvant saisir un corde que lui a lancée sa compagne, elle disparaît et va infailliblement périr. Sa compagne au désespoir, ne pouvant lui porter secours, court à sa maison située à quelque distance et informe son mari de l'accident qui vient d'arriver. Ce brave homme part en un clin d'œil, court au quai, se précipite au fond de l'eau, revient deux fois à la surface sans avoir pu trouver celle qu'il cherche, replonge encore, et, plus heureux cette fois parvient à saisir la jeune femme, la ramène sur l'eau et ensuite sur le quai, donnant à peine signe de vie. Cependant il est épuisé de fatigue et sur le point de s'évanouir. Mais la pauvre femme qui est demeurée près de dix minutes sous l'eau, a besoin de prompts secours. Son sauveur ne se donne pas le temps d'aller déposer ses habits trempés d'eau glacée pour en prendre d'autres; il s'empresse avec l'aide d'autres personnes accourues sur le lieu de donner ses soins à la jeune femme et réussit à la rappeler à la vie.

Nous nous empressons à signaler ce trait de courage et de générosité à l'admiration de nos concitoyens. Notre héros est un digne enfant de la verte Erin, M. John McKay, employé dans le commerce de bois, à Près-de-ville. Le nom de celle qu'il a ainsi arrachée à la mort est Mary Kilbay, mariée récemment au sieur John Purlong, du même endroit.—Journal.

Nous publions, à la réquisition de M. le Dr. Rousseau, la correspondance et le certificat ci-dessous, en laissant à son auteur toute la responsabilité. En nous rendant au désir de M. Rousseau, en cette circonstance, nous ferons remarquer que nous n'admettrons dans notre feuille, aucune correspondance, relativement à cette affaire, de quelque côté que ce soit. C'est là le meilleur remède à apporter aux discussions, qui ne sont propres qu'à dévisser et à désunir la bonne harmonie qui devrait toujours exister entre les Canadiens français.

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.)

Mr. le Rédacteur. Vous m'obligerez en donnant publicité aux documents suivants que le rédacteur du Journal de Québec a refusé de publier à la suite du certificat que vous avez vu. Considérant que ces documents sont encore une réponse, plus que suffisante au certificat du Journal: je n'en dirai pas d'avantage. Je me contenterai seulement de faire remarquer que ceux qui connaissent les signataires de ce certificat, sont étonnés en voyant la liaison plus ou moins grande de ces Messieurs avec le Journal. En effet, à part de M. F. Lafleur et de M. Fiset, tous deux admirateurs quand même, du Journal tous, les signataires ont un motif plus ou moins puissant, plus ou moins direct d'appuyer la fausse assertion de cette feuille. M. P. Légié et N. Cazeau, par exemple, que le rumeur donne comme auteurs des écrits signés "Lui" et "Un Auditeur," qui ont parus dans le Journal, devaient-ils déceintement signer un tel certificat? Et M. Aug. Côté donc! Il en reste encore un, mais n'en parlons pas... Avec considération, Mr. le Rédacteur. Votre etc. ED. ROUSSEAU.

P. S. Des personnes bien versées dans la littérature affirment que pour peu que Lui et Un Auditeur continuent à développer leurs admirables talents, ils feront pâlir (blanchir) le célèbre Alexandre Dumas. Je n'ai pas de peine à le croire car Lui qui a pris pour sujet, des "Blocs, et des maisons de bouchés" en est déjà rendu à sa 2e édition. Quelle fécondité!

(Pour le Journal de Québec.)

M. le Rédacteur, Vous voudrez bien, en justice, publier le certificat ci-joint à la suite de celui, que comme l'épée de Damoclès, vous tenez suspendu au-dessus de ma tête, depuis la publication de votre dernière feuille.

Vous direz en même tems à "Lui" et un "Auditeur" que ça ne me va pas du tout de m'occuper de gens qui montrent tant de bonnes dispositions à mon égard, surtout, quand ils se cachent dans la futaie pour m'attaquer. Leurs noms et de l'espace dans votre feuille, me suffiront pour lutter avec eux aussitôt qu'ils parleront sens commun.

Votre, &c., ED. ROUSSEAU,

29 Novembre, 1849.

Nous soussignés présents à l'Assemblée dite anti-annexioniste, tenue Dimanche le 11 présent; certifions: que le Dr. Rousseau fut appelé à prendre la parole par un grand nombre de citoyens pendant que M. Cauchon parlait, que le Dr. monta sur la galerie et ne parla que lorsque M. Cauchon eut fini son discours; que le Dr. commença en disant que, quoique le temps ne lui eût pas permis de prendre des notes sur le discours que venait de faire M. Cauchon, néanmoins il lui serait facile de répondre à ce M. &c. &c. Nous certifions de plus, que le Dr. Rousseau n'a pas dit dans aucune partie de son discours, que "M. Caron et Chabot sont vendus" "ou à vendre," comme l'affirme le Journal de Québec, et que le Dr. n'a mentionné le nom de ces messieurs que pour leur faire un appel, à peu-près dans ces termes, au sujet du rappel de l'Union. "Que les Morin, les Caron, les Chabot, s'unissent de nouveau au peuple pour demander le "rappel de cet acte dont les effets sont si désastreux pour le Bas-Canada et ils verront le peuple comme un seul homme marcher sous leur bannière. &c. &c."

W. Venner, Jr. (march.) T. Fournier, avocat. Auguste Soulard, avocat. Antoine Bilodeau. Napoléon Goudreau. F. Lavoie. (marchand.) Art. Tapin. (maître-maçon) M. Gérard. (maître-sellier) André Mailloux. Alexis Mailloux. Hypolite Masse.

Québec, 29 Novembre 1849.

Un accident arrivé au moment où nous mettions sous presse, ce matin, nous prive de donner à nos lecteurs une foule de petites nouvelles préparées pour ce numéro, et nous force de reproduire une partie des annonces de la 4e page à la troisième.

LA DISCUSSION

sur les affaires de Rome.

A vendre à ce bureau:

6 NOS. DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contiennent toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur

l'expédition française à Rome.

Les Discours qui composent cette discussion sont de MM. Pierre Leroux, De Toqueville, Mathieu, (de la Drôme) De la Rossière, Le Général Cavaignac, Victor Hugo, De Montalembert, Victor Hugo, et Odilon Barrot.

Prix des 6 numéros.—15-6d.

Québec, 30 nov. 1849.

Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bureaux, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

Pour être publié.

LE LIVRE DES FORMES

LÉGALES

pour la

TRANSACTION DES AFFAIRES

adapté pour l'usage

DES

MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMIERS,

ainsi qu'à toutes

les personnes dans la vie privée.

AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différents taux, venant depuis neuf jusqu'au seize par cent de prime; et le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND,

Auteur de la "Tenure des Livres en partie double."

Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage.

Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er Décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement, ou soussigné, sinon et passé le 1r décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

PAPIER à DESSIN.

ES Soussignés ont reçu de Paris et offrent à la vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que:

Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do do Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do vergé, Grand Raisin velin.

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualité.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Articles de Fantaisies.

ES Soussigné ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustée en argent, Dîno en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle incrustée sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LAIN double bonifié. BRIQUES A FEU marquées "star" GENEVIEVRE de "De Kuyper" CHARBON de Smith, double criblé.

C. E. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1849.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-Ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGÈNE.

C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

AVIS.

LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND.

Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville,

QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'aigle, de Gilet et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigno et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Pupitre portatif, Porte-feuille Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES D'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans de plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.